

INITIATIVE LOCALE POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (ILDI)



PLAIDOYER POUR LA TAXATION DU TABAC EN AFRIQUE(TTAA) SECTION RDC

SYNTHESE DES ACTIVITES DU DEUXIEME TRIMESTRE (AVRIL-JUIN) 2025

JUIN 2025

13, Rue Kalembelembe, C/Barumbu-Kinshasa-RDC

www.ildi-rdc.org/
ildiongd02@gmail.com

0. Introduction

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays partie de la Convention-Cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la lutte antitabac (CCLAT), signée et ratifiée respectivement en 2004 et 2005¹. Pour mettre en application cet engagement pris au niveau international, la RDC a procédé par la promulgation de l'Ordonnance-Loi n° 18/035 du 13 décembre 2018, fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique dont le titre VII est essentiellement consacré à la lutte contre la toxicomanie² et l'Ordonnance-Loi n°18/002 du 13 Mars 2018, portant code des accises hérité d'un système de taxation ad-valorem³.

Ce cadre légal a démontré des faiblesses criantes sur la possibilité de réduire la consommation du tabac en RDC. En outre, le commerce illicite du tabac⁴, le déficit de financement et l'influence de l'industrie du tabac dans la mise en œuvre des politiques fiscales⁵ anéanti le peu d'efforts consenti par les acteurs de la société civile pour combattre ce fléau causant ainsi des dégâts collatéraux tant sur le plan économique, social, sanitaire que politique.

C'est dans ce cadre de l'Initiative Locale pour le Développement Intégré (ILDI) met en œuvre depuis plus de 5 ans avec l'appui technique et financier de Tax Justice Network Africa (TJNA), un projet de **plaidoyer pour la taxation du tabac en Afrique/Section RDC**. Cette initiative régionale TTAA a pour objectif global de réduire l'abordabilité et l'accessibilité des produits du tabac et ses dérivés auprès des jeunes et femmes d'Afrique par des structures des taxes qui soient efficaces, progressives et capables d'accroître les recettes domestiques, de promouvoir la santé publique et le développement durable conformément aux recommandations de la CCLAT.

1. Principaux faits marquants ce trimestre (Avril-Juin 2025)

1.1. Réunion de présentation du modèle de simulation des droits d'accises sur les cigarettes (SimTaxRDC) et ses impacts sur la mobilisation des recettes intérieures aux experts de la Cellule fiscale et douanière du cabinet du Ministre des Finances et ceux de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), ainsi que le renforcement du partenariat entre ILDI et le Ministère des Finances.

¹ [CONVENTION-CADRE DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC](#)

² Journal Officiel de la RD-Congo, 31 Décembre 2018, Loi-Col 4, « Ordonnance-Loi N°18/035 du 13 décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique en RDC ».

³ Journal Officiel de la RD-Congo, 59^e Année, Avril 2018, « Ordonnance-Loi N°18/002 du 13 mars 2018 ».

⁴ <https://drc.tobaccocontroldata.org/en/home/commerce-illicite/>

⁵ <https://www.taxandiffhub.net/publications/ing%C3%A9rence-de-lindustrie-du-tabac-dans-l%C3%A9laboration-et-mise-en-oeuvre-des-politiques-antitabac-en-rdc>



Photos prises à Kinshasa, le 8/04/2025 à la salle de réunion du Cabinet du Ministre des Finances_RDC

Le 8 Avril 2025, sur invitation du Directeur de Cabinet de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances, l'Initiative Locale pour le Développement Intégré (ILDI) accompagnée des autres organisations de la plateforme de lutte antitabac ont tenus au cabinet une réunion de dissémination de la note de politique (modèle SimTaxRDC) et ses impacts sur la mobilisation accrue des recettes intérieures aux experts de la Cellule fiscale et douanière.

Cette visite de plaidoyer de haut niveau s'est inscrite sur les différentes séries de plaidoyers retenus cette année 2025 dans le cadre du projet « Plaidoyer fiscal sur le tabac en RDC, PHASE III », où nous plaidons pour la mise en place effective du système fiscal mixte (ad-valorem & spécifique) sur les produits du tabac, lequel de système jugé efficace par le modèle SimTaxRDC développé l'an dernier par ILDI & BLP en collaboration technique avec Tax Justice Network Africa (TJNA) et le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES).

En appliquant cette réforme (SimTaxRDC) dans la loi des Finances 2026, l'administration fiscale congolaise pourrait récolter 4,4 milliards de dollars US sur une décennie. En effet, dès la première année d'augmentation des taxes d'accises, un montant de 360 millions de dollars US pourront être collectés en recettes fiscales dont 100 millions de dollars US sous forme de TVA et 260 millions de dollars sous forme de taxes d'accises (ad valorem et spécifique). La part du prix de vente au détail des cigarettes évoluera de 18% (année de base_2023) jusqu'à atteindre 24% dès la première augmentation des taxes en 2025. Elle devrait atteindre 32% en 2027 puis 56% en 2031 et 75% en 2033, correspondant à l'objectif visé.

La consommation diminuera de 30 millions de paquets de 20 cigarettes jusqu'à 350 millions de paquets à la fin de la mise en œuvre de la politique. De plus, le nombre de vies sauvées est estimé à 2 037 personnes. Ces indicateurs connaîtront une hausse considérable de sorte qu'en 2033, plus de 87 700 personnes arrêteront de fumer et plus de 30 000 vies seront sauvées.

Prenant la parole, Monsieur **BOBWA WEZE**, le Chargé d'Etude du conseiller fiscal et douanier du ministre des finances, a clôturé la réunion en facilitant la société civile de lutte antitabac pour le travail abattu et a promis l'organisation d'une seconde réunion avec toutes les parties prenantes notamment, les experts de la Cellule fiscale et douanière du cabinet du ministère des

Finances et de la Direction Générale des Douanes et Accises en vue de statuer sur la réforme et d'accélérer le processus de la mise en place du système de taxation mixte sur les produits du tabac en RDC.

I.2. Réunion de plaidoyer et de présentation du modèle SimTaxRDC à la Directrice et aux experts en charge des Recettes de la Directions Générale des Politiques et Programmation Budgétaire du Ministère du Budget.



Photo prise à Kinshasa, le 11/04/2025 à la salle de réunion du Directrice de Budgétisation des recettes, Ministère du Budget_RDC

Poursuivant avec nos séries de plaidoyer, nous avons rencontré la Directrice et les experts en charge des Recettes de la Directions Générale des Politiques et Programmation Budgétaire du Ministère du Budget afin de solliciter leurs implications dans la mise en œuvre des réformes fiscales en cours sur les cigarettes. Après avoir présenté les objectifs du projet et les résultats du modèle de simulation des effets de la fiscalité des produits du tabac en RDC (SimTaxRDC), Madame LOALI EYAYA Caroline a salué l'initiative et féliciter ILDI pour la mise en place de la note de politique qui donne la possibilité au Gouvernement de simuler à la hausse les taxes d'accises sur les cigarettes et de protéger les générations présentes et futures. Cette dernière a promis de soutenir et d'user de son poids pour influencer les idées contraires à ce projet au cours des conférences budgétaires, exercice 2026.

I.3. Réunion de plaidoyer, de présentation du modèle (SimTaxRDC) et ses impacts sur la mobilisation des recettes intérieures au Représentant Pays de l'OMS.



Photos prises à Kinshasa, le 21/05/2025 à la salle de réunion du Représentant Pays de l'OMS_RDC

<https://www.environews-rdc.org/articles/2025/05/22/sante-long-ildi-plaide-pour-une-augmentation-des-taxes-sur-les-cigarettes-en-rdc/>

Dans la soirée du mercredi 21 mai 2025, ILDI s'est associé à d'autres organisations de la coalition d'OSC qui luttent contre le tabagisme en RDC pour rencontrer le Représentant Pays de l'OMS-RDC, le Dr. SAMBO pour solliciter son implication et soutien :

- Processus de ratification du protocole de l'OMS pour éliminer le commerce illicite du tabac et ses dérivés en RDC ;
- Processus de mise en œuvre du système mixte sur les cigarettes en RDC ;
- La célébration de la Journée Mondiale Sans Tabac ;
- Formalisation de la Tripartite (OMS, OSC et Gouvernement) de lutte antitabac en RDC.

Après échange productif et promettant, le représentant OMS-RDC a salué les initiatives et encourager la société civile à poursuivre la lutte jusqu'à obtenir la mise en œuvre effective de la CCLAT en RDC. L'ancien acteur de SOS Tabagisme au Niger, le Dr. SAMBO a rassuré la société civile de lutte antitabac de son soutien sans faille et a promis de rencontrer le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale et le Ministre des Finances afin de plaider respectivement pour la ratification du Protocole de l'OMS et la mise en œuvre du système mixte dans la loi des Finances 2026.

I.4. Célébration de la Journée Mondiale sans tabac 2025, sensibilisation du public et lancement de la Campagne de soutien aux réformes fiscales sur le tabac en RDC



<https://x.com/ongdildi/status/1928801315745861881?s=46>

Samedi 31 mai 2025 à Kinshasa, ILDI s'est joint au gouvernement par le biais du Programme National de lutte contre les toxicomanies et substance toxiques du Ministère de la Santé (PNLCT), l'OMS et d'autres organisations de la société civile de lutte antitabac pour sensibiliser le public sur les tactiques dangereuses et influenceuses de l'industrie du tabac auprès de la population en générale et spécifiquement chez les jeunes.

Au cours de cette marche qui s'est terminé à l'Assemblée Nationale, nous avons réaffirmé premièrement notre engagement ferme à poursuivre le processus de ratification du protocole de l'OMS pour éliminer le commerce illicite du tabac, deuxièmement à réduire l'interférence de l'industrie du tabac dans la mise en œuvre des politiques antitabac et à augmenter progressivement les taxes sur le tabac par la mise en place d'un système mixte sur les cigarettes.

C'est ainsi que nous avons lancé officiellement la campagne de soutien aux réformes fiscales actuelles sur le tabagisme en RDC.

I.5. Participation de ILDI à l'atelier de préparation des organisations de la société civile au Séminaire d'Orientation Budgétaires, exercice 2026.



Organisé par le Réseau Gouvernance Economique et Démocratie (REGED), dans le cadre du projet « Amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des dépenses en RDC » (ENCORE) du 3 au 6 juin 2025 à Kinshasa, cette activité visait à préparer un document de plaidoyer des Organisations de la Société Civile (OSC) par rapport aux axes prioritaires du Gouvernement et soumettre aux Conférences budgétaires, exercice 2026.

ILDI a à cet effet présenter les recommandations du modèle SimTaxRDC visant à réduire l'épidémie du tabagisme en RDC par le biais d'un système de taxation le plus efficace comme propose la note de politique au groupe thématique santé et recettes fiscales.

I.6. Participation de ILDI aux Consultations Pré-budgétaires pour l'exercice 2026



<https://ildi-rdc.org/il-di-disseminera-du-9-11-juin-2025-sa-note-de-politique-simtaxrdc-et-plaidera-en-faveur-des-taxes-progressives-sur-le-tabac-aux-cours-des-consultations-pre-budgetaires-organisees-par-le-ministere-du->

Le 10 juin 2025 comme le montre les images ci-dessus, nous avons eu l'honneur pour le compte de la société civile congolaise de lutte antitabac de disséminer la note de politique et de présenter les recommandations contenues dans le modèle de simulation des effets de la fiscalité des produits du tabac en RDC (SimTaxRDC) aux participants du groupe Recette Fiscale pour leurs prises en compte dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme, CBMT 2026-2028.

Parmi les mesures fiscales d'accises retenues dans le document du groupe, il s'agit :

1. L'exclusion de la subvention sur les carburants terrestre et d'aviation destinés au secteur minier ;
2. Imposition au droit de consommation (en régime intérieur et à l'importation) de l'acide sulfurique et oléum comme produits d'accises ;
3. Suspension de régime de collection CKD et MKD ;
4. Interdiction de cumul des avantages fiscaux et douaniers ;
5. Relèvement des taux de certains produits d'accises notamment les boissons alcoolisées, le sucre et la mise en place d'un système de taxation mixte (ad-valorem & spécifique) sur les produits du tabac conformément aux recommandations de l'OMS (CCLAT).

Cette étape marque notre fort engagement à poursuivre le plaidoyer au haut niveau des institutions afin d'obtenir des réformes fiscales efficaces et progressives dans le secteur du tabac en RDC.

II. Réussites de mise en œuvre.

- Nous avons constaté dans la loi des finances 2025, sous réserve de la loi des finances rectificatives soumis au parlement en mai dernier, une augmentation des droits d'accises sur les cigarettes. Le taux ad-valorem sur les cigarettes est passé de 60 à 80% et d'un droit spécial de 20% ;
- Nous avons réussi à rencontrer les personnes clés du Ministère de la santé publique, du Budget, des Finances et de l'Organisation Mondiale de la Santé pour disséminer la note de politique, présenter le modèle de simulation des effets de la fiscalité du tabac en RDC et solliciter leurs soutiens aux réformes actuelles sur le tabac ;
- Après notre marathon de plaidoyer, Le Représentant pays de l'OMS a rencontré le Ministre de la Santé pour accélérer le processus de ratification du protocole de l'OMS visant à éliminer le commerce illicite du tabac signé depuis 2012, une équipe d'experts du cabinet, programme spécialisé (PNLCT) et société civile a été mise en place pour valider le projet de loi autorisant la ratification du protocole de l'OMS ;
- Notre participation aux consultations pré-budgétaires organisées par le Ministère du Budget et la prise en compte dans le document final de notre recommandation visant à mettre en place un système de taxation mixte (ad-valorem & spécifique) sur les produits du tabac en RDC ;

III. Défis de mise en œuvre

- Nous déplorons l'interférence de l'industrie du tabac dans l'élaboration et mise en œuvre des politiques fiscales sur le tabac en violation des dispositions de la convention cadre de lutte antitabac en son article 5.3 ;
- La situation sécuritaire ;
- La situation politique qui s'annonce avec des dialogues politiques et le remaniement gouvernemental constituera un frein à la dynamique de mise en œuvre du projet.